

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 avril 2006
(convocation du 14 avril 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Avril Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 30)
M. GELLE Thierry à M. REBIERE André
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues
M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BANNEL Jean-Didier à M. BELLOC Alain
M. BELIN Bernard à M. HOURCQ Robert (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BRUNET Françoise à Mme. DARCHE Michelle
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
M. CARTI Michel à M. COUTURIER Jean-Louis
M. CASTEX Régis à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
Mlle. COUTANCEAU Emilie à Mme. CARTRON Françoise

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DUTIL Silvére à Mme. DUMONT Dominique
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge
Mme. LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry
M. NEUVILLE Michel à M. LOTHAIER Pierre
Mme. PARCELIER Muriel à M. MERCHERZ Jean
M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Gestion et suivi de projets(GSP) - Prestations d'évolution de l'application ARTEMIS 7- Appel d'offres ouvert - Autorisation
--

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2003/0566 du 19 septembre 2003, le Conseil de Communauté a confirmé la décision de faire du projet Gestion et Suivi de Projet (GSP).

Ce projet s'est achevé et la CUB dispose aujourd'hui, pour l'ensemble des services, d'une méthode de gestion de projet (la Charte des projets) et d'un outil informatique permettant de gérer le portefeuille de projets identifiés et d'un outil informatique commun.

A cette occasion, plus de 350 agents ont été formés à la méthode et à l'application informatique.

Au niveau informatique, le progiciel ARTEMIS 7 version 5.0.8 lié à MS Project a été installé et paramétré pour répondre aux besoins de la CUB. Des développements spécifiques ont été réalisés pour répondre à des besoins particuliers ainsi que des interfaces avec quatre applications existantes à la CUB : SEDIT MARIANNE (outil de gestion comptable et financière), MARCO (outil relatif à la passation des marchés publics), PAT (outil de gestion du patrimoine), RCV (référentiel des voies et communes). Cet ensemble constitue l'application Artemis7-GSP.

L'application Artemis7-GSP est :

- Un outil dédié à la gestion des projets communautaires prenant en compte leurs spécificités (projets territoriaux, projets d'ouvrage, projets de progrès interne, projets de prestation, projets de contractualisation).
- Un outil de restitution des informations (fiches récapitulatives, états...)
- Un outil de gestion des projets complet et comprenant des interfaces avec d'autres outils de gestion de la CUB.
- Un outil de partage de l'information pour faciliter les interactions entre les acteurs des projets

La Communauté Urbaine souhaite aujourd'hui pouvoir faire évoluer ce système en fonction des nouvelles demandes des utilisateurs. Il s'agit ici d'une part de répondre à certaines attentes déjà exprimées et, d'autre part de se doter du dispositif contractuel permettant sur les quatre années à venir de gérer de nouvelles demandes et donc de favoriser

l'appropriation et la fiabilité de l'application en restant au plus près du besoin des utilisateurs.

Les prestations objet des 2 lots interviendront sur la demande de la Communauté Urbaine de Bordeaux et après acceptation de la proposition d'intervention.

Le rythme et l'étendue des besoins à satisfaire n'étant pas encore entièrement connus à ce jour, le marché sera passé sous la forme d'un marché à bons de commande en application de l'article 71.1 du Code des Marchés Publics.

Afin de mettre en œuvre ces prestations, il convient de procéder à une mise en concurrence en application des articles 33 alinéas 3, 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

Ce marché, d'une durée de 4 ans, comporte 2 lots distincts, décomposés de la façon suivante :

Lot 1 : Évolutions de fonctionnalités standard ou de paramétrage de l'application Artemis7-GSP. Ce lot concerne les évolutions de fonctionnalités standard ou de paramétrage de l'application Artemis7-GSP.

Il comporte :

- une assistance sur l'utilisation du progiciel,
- une assistance technique sur la définition des évolutions de l'application GSP-Artemis7 à la Communauté Urbaine de Bordeaux
- la définition et la rédaction des spécifications détaillées des évolutions des fonctionnalités standard et de paramétrage
- la réalisation d'évolutions des fonctionnalités standards de l'application, d'évolutions du paramétrage existant ou de nouveaux paramétrages
- la maintenance des prestations d'évolutions réalisées sauf stipulations contraire lors du bon de commande ;
- la documentation des évolutions réalisées et/ou la mise à jour de la documentation existante.

Lot 2 : Évolutions portant sur les parties spécifiques de l'application Artemis7-GSP et prestations complémentaires.

Le lot 2 concerne les parties dites spécifiques de l'application Artemis7-GSP. Il s'agit des développements spécifiques sur les marchés, les enquêtes publiques et le foncier, la localisation, le module changement de programme de voies de desserte, les états (quel que soit leur forme), les interfaces, l'infocentre et l'univers BO, toutes autres fonctionnalités n'impliquant pas une intervention directe sur les parties standard de l'application. Cela ne comprend pas le paramétrage, qui est prévu dans le cadre du lot 1.

Le montant total des commandes pour la durée totale du marché est compris entre un minimum et un maximum définis comme suit :

	Montant minimum	Montant maximum
Lot 1 - Évolutions de fonctionnalités standard ou de paramétrage de l'application Artemis7-GSP	120 000 € HT	480 000 € HT
Lot 2 – Évolutions portant sur les parties spécifiques de l'application Artemis7-GSP et prestations complémentaires	80 000 € HT	320 000 € HT
TOTAL	200 000 € HT	800 000 € HT

Compte tenu du montant estimé, l'appel d'offres sera de portée européenne.

La dépense correspondante sera imputée au budget principal des exercices en cours :

- Chapitre 20 – compte 205 - fonction 0200 - CRB R300
- Chapitre 011 – compte 6288 – fonction 0201 – CRB R300
- Chapitre 011 – compte 6156 – fonction 0201 – CRB R300

Conformément aux articles L2112.12 et 13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les documents constitutifs du marché sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13^{ème} étage de l'hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser M. le Président :

- à lancer la mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres ouvert à bons de commande, en application des articles 33 alinéa 3, 57 à 59, 71.1 du Code des Marchés Publics,
- à signer les marchés à intervenir avec la ou les entreprises qui auront émis les propositions économiquement les plus avangeuses et les mieux adaptées,
- à procéder en cas d'appel d'offres infructueux, et en application de l'article 59 du Code des Marchés Publics, à la recherche de prestataires soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base d'un nouveau dossier adapté à la conjoncture économique, soit par marché négocié conformément aux dispositions de l'article 35-1 dudit code,
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 avril 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. MICHEL MERCIER

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
10 MAI 2006**